

PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

Formation au permis de conduire financée par le CPF

Document d'information, de positionnement et de traçabilité

POINT ESSENTIEL À COMPRENDRE

Le Compte personnel de formation (CPF) ne finance pas un permis pour un simple projet personnel. La préparation au permis doit contribuer à la réalisation d'un projet professionnel ou à la sécurisation du parcours professionnel.

1. Objectif du procédé de positionnement

Avant toute entrée en formation, l'auto-école recueille les besoins du candidat afin de vérifier la cohérence entre la formation demandée, sa situation, ses attentes, ses disponibilités et, lorsqu'un financement CPF est envisagé, son projet professionnel. Ce positionnement permet d'adapter le parcours de formation et de conserver une trace de l'analyse réalisée.

2. Information préalable sur l'utilisation du CPF

Le candidat est informé que :

- le CPF est un dispositif destiné à financer des actions de formation à visée professionnelle ;
- pour une formation au permis de conduire, le candidat doit pouvoir expliquer concrètement en quoi l'obtention du permis contribue à son projet professionnel ou sécurise son parcours professionnel ;
- un motif exclusivement personnel (loisirs, confort personnel ou déplacements sans lien professionnel) ne suffit pas à justifier la mobilisation du CPF ;
- le candidat doit renseigner de bonne foi les informations demandées et compléter l'attestation sur l'honneur prévue dans le parcours Mon Compte Formation ;
- l'auto-école vérifie la cohérence et la complétude des éléments nécessaires au dossier et conserve les justificatifs requis selon les règles applicables.

3. Règles particulières applicables aux permis légers en 2026

Depuis le 20 février 2026, pour les permis du groupe léger (A1, A2, B1, B et BE), la mobilisation du CPF est réservée aux demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et aux salariés bénéficiant d'un cofinancement éligible. Lorsque les conditions sont remplies, le montant de droits CPF mobilisable

pour ce type de formation est plafonné à 900 €. Les règles pouvant évoluer, l'éligibilité définitive est appréciée au regard des dispositions en vigueur au moment de l'inscription.

4. Déroulement du positionnement

1. Accueil et identification du besoin : Recueil de la formation souhaitée, de la situation du candidat et de son mode de financement envisagé.

2. Analyse du projet professionnel : Le candidat décrit le lien entre l'obtention du permis et son emploi, sa recherche d'emploi, sa mobilité professionnelle, son évolution ou sa sécurisation professionnelle.

3. Recueil des attentes et motivations : Identification des objectifs personnels de formation, des motivations et des contraintes.

4. Disponibilités et organisation : Recueil des jours et créneaux disponibles afin de proposer un parcours compatible avec la situation du candidat.

5. Évaluation / adaptation du parcours : Lorsque nécessaire, une évaluation initiale permet d'estimer le volume de formation et d'individualiser le parcours.

6. Validation et traçabilité : Le questionnaire est daté et signé. En cas de financement CPF, le candidat confirme avoir compris le caractère professionnel obligatoire de la démarche.

QUESTIONNAIRE DE POSITIONNEMENT

À compléter avant l'entrée en formation

Nom / prénom	
Coordonnées	
Situation professionnelle	
Prescripteur (si applicable)	
Financier envisagé	

1. Quelle formation est concernée par l'inscription ?

2. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la formation ?

3. Quelles sont vos motivations ?

4. Quelles sont vos disponibilités ?

5. Quel est votre projet professionnel actuel ?

6. En quoi l'obtention du permis est-elle nécessaire ou utile à ce projet professionnel ?

Exemples de liens professionnels recevables : accéder à un emploi nécessitant des déplacements, élargir une zone de recherche d'emploi, rejoindre un lieu de travail non desservi, évoluer vers un poste nécessitant la conduite, sécuriser un emploi ou une activité professionnelle.

7. Situation au regard du financement CPF (si concerné)

- ☐ Je suis demandeur(se) d'emploi inscrit(e) à France Travail.
- ☐ Je suis salarié(e) et je bénéficie d'un cofinancement éligible pour ce permis.
- ☐ Autre situation / financement : _____

Déclaration du candidat

Je reconnais avoir été informé(e) que l'utilisation du CPF pour financer une formation au permis de conduire doit être directement liée à la réalisation d'un projet professionnel ou à la sécurisation de mon parcours professionnel. Je certifie que les informations communiquées dans ce questionnaire sont sincères et correspondent à ma situation.

Fait à :	Nom et signature du candidat :
Date :	
Nom du représentant de l'auto-école :	Signature / cachet :

Références utiles

Mon Compte Formation - Permis de conduire : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/tout-savoir-sur-le-permis-de-conduire>

Portail organismes de formation - règles CPF : <https://of.moncompteformation.gouv.fr/>

Document interne - à actualiser en cas d'évolution réglementaire.